

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03648
Numéro SIREN : 840 462 626
Nom ou dénomination : 2BT

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2021 sous le numéro de dépôt 13256

SAS 2BT

50 RUE CECILE
94700 MAISON ALFORT

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 30/06/2019



ACOFI



ASSISTANCE COMPTABLE ET FIDUCIAIRE

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Bilan simplifié	4
<i>ACTIF</i>	4
<i>Actif immobilisé</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	4
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Dettes</i>	4
Compte de résultat simplifié	6
Annexes aux comptes annuels	8
<i>PREAMBULE</i>	8
<i>REGLES ET METHODES COMPTABLES</i>	8
<i>NOTES SUR LE BILAN ACTIF</i>	9
<i>NOTES SUR LE BILAN PASSIF</i>	10
<i>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT</i>	11
<i>AUTRES INFORMATIONS</i>	12
<i>DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE</i>	13
Soldes intermédiaires de gestion	15
Bilan simplifié détaillé	18
<i>ACTIF</i>	18
<i>Actif immobilisé</i>	18
<i>Actif circulant</i>	18
<i>PASSIF</i>	19
<i>Capitaux Propres</i>	19
<i>Dettes</i>	19
Compte de résultat simplifié détaillé	21
Documents fiscaux	24

2 BT

Votre compte de RESULTAT

Compte de RESULTAT du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Charges		Produits	
Achats	76 548			
Services extérieurs	32 399		156 956	Ventes, prestat. services
Autres serv. extér.	13 291			
Impôts et taxes	1 730			
Autres charges	24 000			
Dotations amortissts, dépréc. et provisions	4 582			
Impôt sur les bénéfices	667			
Bénéfice	3 781		42	Autres produits
	156 998		156 998	

Marge commerciale	63 730
Marge brute sur production	26 628
Valeur Ajoutée	34 718
Excédent Brut d'Exploitation	32 988
Résultat d'Exploitation	4 448
Résultat Courant Avant Impôt	4 448
Résultat Exceptionnel	
Résultat Net	3 781

2 BT

Structure de votre bilan

BILAN au 30/06/2019

	Actif	Passif
		7 781 Capitaux propres
		9 042 Dettes fournisseurs
Immobilisations	105 756	
		191 667 Autres dettes
Stocks	55 169	
Autres créances	16 036	
Trésorerie positive	31 529	
	208 490	208 490

Fonds de roulement	-97 975
Excédent en FR	129 504
Trésorerie nette	31 529

Compte(s) courant(s) d'associé(s) en "Autres dettes" pour : 191 000

SAS 2BT

Attestation de présentation

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert-comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS 2BT pour l'exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables, à l'exception de celles préconisées sur les stocks.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent pas un audit, à l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	208 489,75	Euros
Chiffre d'affaires	156 955,97	Euros
Résultat net comptable	3 781,12	Euros

Fait à CRETEIL
Le 31 octobre 2019

Signature de l'Expert-Comptable
Michel PASTURAL

Cabinet ACOFI Créteil

SAS 2BT

Bilan simplifié

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net		
Actif immobilisé					
Fonds commercial	60 000		60 000		60 000
Autres immobilisations incorporelles	590	143	447		447
Immobilisations corporelles	49 748	4 438	45 309		45 309
Immobilisations financières					
ACTIF IMMOBILISE	110 338	4 582	105 756		105 756
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production	2 415		2 415		2 415
Marchandises	52 754		52 754		52 754
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	15 036		15 036		15 036
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	29 051		29 051		29 051
Caisse	2 478		2 478		2 478
Charges constatées d'avance	1 000		1 000		1 000
ACTIF CIRCULANT	102 733		102 733		102 733
TOTAL GENERAL ACTIF	213 071	4 582	208 490		208 490

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)			Néant	Variation
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 4 000)		4 000			4 000
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		3 781			3 781
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées					
CAPITAUX PROPRES		7 781			7 781
Dettes					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées					
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		9 042			9 042
Autres dettes		191 667			191 667
Produits constatés d'avance					
DETTE		200 709			200 709
TOTAL GENERAL PASSIF		208 490			208 490

SAS 2BT

Compte de résultat simplifié

Compte de résultat simplifié

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Néant	Variation	%
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises		96 492		96 492	N/S
Production vendue biens		52 556		52 556	N/S
Production vendue services	333	7 908		7 908	N/S
Chiffres d'affaires Nets	333	156 956		156 956	N/S
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Autres Produits		42		42	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		156 998		156 998	N/S
Achats marchandises (y compris droits de douane)		85 516		85 516	N/S
Variation de stock (marchandises)		-52 754		- 52 754	N/S
Achats matières premières et autres approvisionnement		17 452		17 452	N/S
Variation stock matières premières et autres approv.		-2 415		- 2 415	N/S
Autres achats et charges externes		74 440		74 440	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés		1 730		1 730	N/S
Rémunérations du personnel					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements		4 582		4 582	N/S
Dotations aux provisions					
Autres charges		24 000		24 000	N/S
Total des charges d'exploitation		152 550		152 550	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 448		4 448	N/S
Produits financiers					
Produits exceptionnels					
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
Résultat avant participation et IS		4 448		4 448	N/S
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices		667		667	N/S
Total des Produits		156 998		156 998	N/S
Total des charges		153 217		153 217	N/S
RESULTAT NET		3 781		3 781	N/S
Dont Crédit-bail mobilier					
Dont Crédit-bail immobilier					

SAS 2BT

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 208 489,75 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 3 781,12 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sont établis conformément au P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014 modifié par arrêté du 26 décembre 2016 (ANC 2016-07) et par arrêté du 20 avril 2018 (ANC 2018-01) concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs, dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 du code de commerce.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 60 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	60 000		60 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	60 000		60 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 110 338 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		60 590		60 590
Immobilisations corporelles		49 748		49 748
Immobilisations financières				
TOTAL		110 338		110 338

Amortissements et provisions d'actif = 4 582 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		143		143
Immobilisations corporelles		4 438		4 438
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		4 582		4 582

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	590	143	447	3 ans
Fonds de commerce	60 000	0	60 000	Non amortiss.
Materiel industriel	400	27	373	5 ans
Install. generales agencements	39 909	3 716	36 193	de 7 à 10 ans
Mobilier	9 439	696	8 743	7 ans
TOTAL	110 338	4 582	105 756	

Etat des créances = 16 036 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	16 036	16 036	
TOTAL	16 036	16 036	

Charges constatées d'avance = 1 000 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 4 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	400	10,00	4 000
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400	10,00	4 000

Etat des dettes = 200 709 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	20 000	20 000		
Fournisseurs	9 042	9 042		
Dettes fiscales & sociales	667	667		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	171 000	171 000		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	200 709	200 709		

Charges à payer par postes du bilan = 540 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	540
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	540

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 156 956 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	96 492	61,48 %
Ventes de produits finis	52 556	33,48 %
Prestations de services	7 908	5,04 %
TOTAL	156 956	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 1 000 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance achats(48610000)	1 000
TOTAL	1 000

Charges à payer = 540 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fnp(40810000)	540
TOTAL	540

SAS 2BT

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2018 (00 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	96 492		96 492	N/S
- Coût direct d'achat	85 516		85 516	N/S
+/- Variation du stock de marchandises	-52 754		- 52 754	N/S
Marge commerciale (I)	63 730		63 730	N/S
Taux de marge commerciale	66,05 %	%		
+ Production vendue	60 464		60 464	N/S
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	60 464		60 464	N/S
- Matières premières et approvisionnements consommés	15 037		15 037	N/S
- Sous-traitance directe	18 800		18 800	N/S
Marge brute sur production (II)	26 628		26 628	N/S
Taux de marge brute sur production	44,04 %	%		
Marge brute globale (I + II)	90 357		90 357	N/S
Taux de marge brute globale	57,57 %	%		
- Services extérieurs et autres charges externes	55 640		55 640	N/S
Valeur ajoutée produite	34 718		34 718	N/S
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	22,12 %	%		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 730		1 730	N/S
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	32 988		32 988	N/S
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	21,02 %	%		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 582		4 582	N/S
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	42		42	N/S
- Autres charges de gestion courante	24 000		24 000	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	4 448		4 448	N/S
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	2,83 %	%		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées				
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	4 448		4 448	N/S
Résultat courant / chiffre d'affaires	2,83 %	%		

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2018 (00 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel				
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	667		667	N/S
Résultat net Comptable	3 781		3 781	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	2,41 %		%	

SAS 2BT

Bilan simplifié détaillé

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)			Néant	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net		
Actif immobilisé					
Fonds commercial	60 000		60 000		60 000
20700000 FONDS DE COMMERCE	60 000		60 000		60 000
Autres immobilisations incorporelles	590	143	447		447
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	590		590		590
28050000 AMORT LOGICIEL - LICENCE		143	-143		- 143
Immobilisations corporelles	49 748	4 438	45 309		45 309
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	400		400		400
21810000 INSTALL. GENERALES AGENCEMENTS	39 909		39 909		39 909
21840000 MOBILIER	9 439		9 439		9 439
28154000 AMORT MAT INDUSTRIEL		27	-27		- 27
28181000 AMORT AGCT INST		3 716	-3 716		- 3 716
28184000 AMORT MOBILIER		696	-696		- 696
ACTIF IMMOBILISE	110 338	4 582	105 756		105 756
Actif circulant					
Matières premières, approv., en cours de pro	2 415		2 415		2 415
31000000 VARIATION STOCK MAT PREMIERES	2 415		2 415		2 415
Marchandises	52 754		52 754		52 754
37000000 STOCK MARCHANDISES	52 754		52 754		52 754
Autres créances	15 036		15 036		15 036
44566000 TVA DEDUCTIBLE SUR BIENS ET SERVICES	4 635		4 635		4 635
44567000 ETAT - CREDIT DE TVA	10 311		10 311		10 311
44586000 TVA DEDUCTIBLE SUR FNP	90		90		90
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	29 051		29 051		29 051
51120000 REMISE CHEQUES	6 758		6 758		6 758
51120001 REMISE CB	2 044		2 044		2 044
51120002 REMISE CHEQUES RESTAURANT	2 226		2 226		2 226
51200000 BANQUE LCL	18 023		18 023		18 023
Caisse	2 478		2 478		2 478
53000000 CAISSE	2 478		2 478		2 478
Charges constatées d'avance	1 000		1 000		1 000
48610000 Charges constatées d'avance ACHATS	1 000		1 000		1 000
ACTIF CIRCULANT	102 733		102 733		102 733
TOTAL GENERAL ACTIF	213 071	4 582	208 490		208 490

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Néant	Variation
<i>Capitaux Propres</i>			
Capital social ou individuel (dont versé : 4 000) <i>10130000 CAPITAL SOCIAL</i>	4 000 4 000		4 000 4 000
Résultat de l'exercice	3 781		3 781
CAPITAUX PROPRES	7 781		7 781
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés <i>40100000 FOURNISSEURS</i>	9 042 6 856		9 042 6 856
<i>40110000 FOURNISSEURS</i>	1 646		1 646
<i>40810000 FOURNISSEURS FNP</i>	540		540
Autres dettes <i>44400000 ETATS - IS A PAYER</i>	191 667 667		191 667 667
<i>45510000 COMPTE COURANT BRUNO TRAN</i>	20 000		20 000
<i>45520000 COMPTE COURANT THELLIER</i>	171 000		171 000
DETTES	200 709		200 709
TOTAL GENERAL PASSIF	208 490		208 490

SAS 2BT

Compte de résultat simplifié détaillé

Compte de résultat simplifié détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (mois)	Variation	%	
	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises		96 492		96 492	N/S
70701000 VTES M/SES 20%		67 975		67 975	N/S
70705500 VENTES DE MARCHANDISES 5.5%		28 517		28 517	N/S
Production vendue biens		52 556		52 556	N/S
70111100 CA RESTAURANT 10%		52 556		52 556	N/S
Production vendue services	333	7 908		7 908	N/S
70600001 COMMISSIONS RELAIS COLIS 20%		3 251		3 251	N/S
70620000 COMMISSIONS SANS TVA		4 324		4 324	N/S
70690000 libellé 706900 à créer	333	333		333	N/S
Chiffres d'affaires Nets	333	156 956		156 956	N/S

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	42		42	N/S
75800000 Produits divers de gestion courante	42		42	N/S
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	156 998		156 998	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	85 516		85 516	N/S
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	85 516		85 516	N/S
Variation de stock (marchandises)	-52 754		- 52 754	N/S
60370000 VARIATION STOCK MARCHANDISES	-52 754		- 52 754	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 452		17 452	N/S
60100000 ACHATS DE MATIERES PREMIERES	17 452		17 452	N/S
Variation de stock matières premières et autres approv.	-2 415		- 2 415	N/S
60310000 VARIATION STOCK MAT IERES	-2 415		- 2 415	N/S
Autres achats et charges externes	74 440		74 440	N/S
60400000 ACHATS D'ETUDES PRESTATIONS DE SERVICES	18 800		18 800	N/S
60610000 ENERGIE	2 316		2 316	N/S
60630000 FOURNITURES ENTRETIENS PETITS EQUIPEMENT	7 548		7 548	N/S
60640000 Metro - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	85		85	N/S
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	630		630	N/S
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	25 538		25 538	N/S
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	264		264	N/S
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	3 000		3 000	N/S
61520000 ENTRETIENS IMMOBILIERS	385		385	N/S
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	2 462		2 462	N/S
61830000 DOCUMENTATION GENERALE	121		121	N/S
62220000 COMMISSIONS	285		285	N/S
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	6 900		6 900	N/S
62270000 FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	304		304	N/S
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	1 264		1 264	N/S
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	1 183		1 183	N/S
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	829		829	N/S
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENT	729		729	N/S
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	105		105	N/S
62630000 FRAIS INTERNET	521		521	N/S
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 114		1 114	N/S
62810000 COTISATIONS DIVERS	57		57	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	1 730		1 730	N/S
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENTS	1 730		1 730	N/S
Rémunérations du personnel				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements	4 582		4 582	N/S
68111000 DOT AMORT IMMO INCORP	143		143	N/S
68112000 DOT AMORT IMMO S CORPOREL	4 438		4 438	N/S

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018	Variation	%
Dotations aux provisions				
Autres charges <i>65110000 REDEVANCE MARQUE</i>	24 000 24 000		24 000 24 000	N/S N/S
Total des charges d'exploitation	152 550		152 550	N/S
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 448		4 448	N/S
Produits financiers				
Produits exceptionnels				
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Résultat avant participation et IS	4 448		4 448	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices <i>69500000 IMPOT SUR LES BENEFICES</i>	667 667		667 667	N/S N/S
Total des Produits	156 998		156 998	N/S
Total des charges	153 217		153 217	N/S
RESULTAT NET	3 781		3 781	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SAS 2BT

Documents fiscaux

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2BT</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise <u>50 RUE CECILE 94700 MAISON ALFORT</u>								
SIRET <u>8 4 0 4 6 2 6 2 6 0 0 0 2 8</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>					
			Exercice N clos le <u>31/01/2019</u>					
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * Autres *	010 014	60 000 590	012 016	143	60 000 447	
	Immobilisations corporelles *		028	49 748	030	4 438	45 309	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	110 338	048	4 582	105 756	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	2 415	052		2 415	
		Marchandises *	060	52 754	062		52 754	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070			
		Autres * (3)	072	15 036	074		15 036	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	31 529	086		31 529	
	Charges constatées d'avance *		092	1 000	094		1 000	
Total II		096	102 733	098		102 733		
Total général (I + II)			110	213 071	112	4 582	208 490	
PASSIF					Exercice N 1	NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		4 000	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées *				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		132		
	Report à nouveau				134			
	Résultat de l'exercice				136		3 781	
	Provisions réglementées				140			
Total I					142	7 781		
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		9 042	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	191 000	172	191 667	
	Produits constatés d'avance				174			
	Total III					176	200 709	
Total général (I + II + III)					180	208 490		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	110 338
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2BT		Néant <input type="checkbox"/>			
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le			
		018		13/10/2019			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210	96 492		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommerciales	209			
		Services *		215	52 556		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		217	7 908		
	Production immobilisée *						
	Subventions d'exploitations reçues						
	Autres produits				42		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	156 998		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	85 516		
	Variation de stocks (marchandises) *			236	(52 754)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	17 452		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	(2 415)		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	74 440		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 730		
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements *			254	4 582		
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	24 000			
			260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	152 550		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	4 448		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)			
Produits exceptionnels (IV)							
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347				
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	667		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	3 781		
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 781		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	667		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexties)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexties A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990			
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)			992			
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	352	4 448	354
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	370	4 448	372
				Déficit col. 2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	60 000	404		406	60 000					
	Autres	410		412	590	414		416	590					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	400	444		446	400					
	Installations générales agencements divers	450		452	39 909	454		456	39 909					
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472	9 439	474		476	9 439					
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490		492	110 338	494		496	110 338					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502	143	504		506	143					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	27	534		536	27					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	3 716	544		546	3 716					
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562	696	564		566	696					
TOTAL		570		572	4 582	574		576	4 582					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
					Court terme *	Long terme								
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591							
TOTAL					596	585	597	599						

SAE Experts-comptables, janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS 2BT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	607
	Autres provisions réglementées *	610	616
Provisions pour risques et charges		620	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	636
	Sur stocks et en cours	640	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	666
TOTAL		680	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL		770	780
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	960		
Total des déficits restant à reporter	970		
IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374	21	069
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21	312
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préliminaire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise:SAS 2BT.....		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: ..01/07/2018. et clos le:30/06/2019		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	156 956
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	156 956
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	42
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	55 169
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	55 211
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	131 717
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	19 888
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	24 000
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	175 605
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137 36 562
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	36 562
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	156 956 Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 1 / 0 7 / 2 0 1 8 160 3 0 / 0 6 / 2 0 1 9
Date de cessation			/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat Préparatoire.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2019

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

30062019

SIREN

8 4 0 4 6 2 6 2 6

Dénomination de l'entreprise

SAS 2BT

Adresse (voie)

50 RUE CECILE

Code postal

94700

Ville

MAISON ALFORT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique TRAN Prénom(s) BRUNO
 Nom marital % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 204
 Naissance : Date 26/11/1959 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE
 Adresse : N° 48 Voie BIS AV LEON MARCHAND
 Code Postal 94320 Commune THIAIS Pays FRANCE

Titre (2) MR Nom patronymique THELLIER Prénom(s) BERNARD
 Nom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 196
 Naissance : Date 31/05/1969 N° Département 62 Commune SAINT POL SUI Pays FRANCE
 Adresse : N° 1 Voie CHEMIN DE LA VALLEE
 Code Postal 28130 Commune VILLIERS LE MORHIER Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7 **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	%
N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>		détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/>	Voie <input type="text"/>	
Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD	
2019			
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01072018 et clos le 30062019		Régime simplifié d'imposition X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 2BT 50 RUE CECILE 94700 MAISON ALFORT			
SIRET 8 4 0 4 6 2 6 2 6 0 0 0 2 8		Mél : cabrion@acofi.fr	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées RESTAURATION DE TYPE RAPIDE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 28%	
Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		4 448	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	
		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies <input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	
		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé	
OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>		SAGE GENERATION EXPERT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ACOFI Créteil 33, avenue Pierre Brossolette 94048 CRETEIL Cedex			
Tél: 01 41 78 50 00		Tél:	
CGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 15102019 Lieu: MAISON ALFORT	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).


 Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 2BTdu 01/07/2018Adresse 50 RUE CECILE 94700 MAISON ALFORTau 30/06/2019

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									
** TOTAUX									
B - AUTRES FRAIS								10	
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)									
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement									
Total									
C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :									
Total des dépenses					Bénéfices imposables ⑨				
- de l'exercice . 2019 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩					- de l'exercice . 2019 . . ⑩				14 349
- de l'exercice précédent ⑩					- de l'exercice précédent ⑩				
Nom et qualité du signataire MR TRAN PRESIDENT					À MAISON ALFORT _____, le 15/02/2019 Signature,				

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 DÉCEMBRE 2019**

L'an 2019
Le 31 Décembre
A 12 heures
Au siège social

Les associés de la société **2 BT**, Société par Actions Simplifiée au capital de 4 000 Euros, divisé en 400 actions de 10 euros chacune, dont le siège est : **50, rue Cécile – Maisons Alfort (94700)** se sont réunis en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Bruno TRAN**, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés possèdent **400** actions sur les 400 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2019,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019 et quitus au Président**
- **Affectation du résultat de l'exercice ;**
- **Rémunération des Dirigeants,**
- **Pouvoirs pour effectuer les formalités.**

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CINQUIEME RESOLUTION – Pouvoir

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de rémunération versée à Monsieur Bruno TRAN.

QUATRIEME RESOLUTION – Rémunération des dirigeants

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte de l'absence de convention.

TROISIEME RESOLUTION – Commerce

TROISIEME RESOLUTION – Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de Commerce

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Une somme de 400 €, à la réserve légale.
- Une somme de 3.000 €, au poste « Autres Réserves ».
- Et le solde, soit la somme de 381 €, en instance d'affectation, au poste « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à la somme de 3 781 €, de la façon suivante :

DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de 3 781 €.

PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur Bruno TRAN



